



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Fiche de capitalisation

Prévenir le mal-être en milieu rural

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le
Développement des Combrailles (SMADC)



Résumé

La santé mentale est définie par l'OMS comme « un état de bien-être dans lequel la personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et fructueux et contribuer à la vie de sa communauté ».

Les Combrailles couvrent un vaste territoire de l'ouest du département du Puy-de-Dôme, très rural, sans présence d'établissements sanitaires, ou d'urgences. La problématique du suicide a été identifiée comme prioritaire dès le premier Contrat Local de Santé (2013-2019).

Sur la période 2018-2020, les personnes âgées de 45 à 59 ans concentrent le plus de décès par suicide dans la région (30,9% des décès par suicide, recensés).¹

Cela a enclenché des temps de rencontres sur le sujet du mal-être et du suicide, entre acteurs et habitants, et l'organisation d'une formation de prévention du suicide. De cette expérience et de la mise en place de la stratégie nationale de prévention du suicide (cf instruction 2019) des formations sous un nouveau format ont vu le jour et un réseau d'acteurs œuvrant dans cette démarche s'est renforcé, grâce à l'installation du dynamique territoriale.

Cette capitalisation s'intéresse aux stratégies mobilisées par un territoire rural pour agir en prévention du suicide avec une adaptation continue au territoire depuis 10 ans (2009) et une prise en compte des stratégies nationales et régionales de prévention du suicide.

Carte d'identité de l'intervention

Intervention	Prévenir le mal-être en milieu rural	
Porteur	Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC)	
Thématique	Santé Mentale	
Population cible	Population générale, population agricole	
Dates du projet	Depuis 2015 – en cours	
Milieu d'intervention	Rural	
Région	Auvergne-Rhône-Alpes	
Niveau géographique	Territoire des Combrailles, 3 EPCI au nord-ouest du département du Puy-De-Dôme	
Principaux partenaires	SMADC, Promotion Santé ARA, MSA, service de remplacement 63, les élus du territoire, AS du Conseil Départemental, Hôpital Sainte Marie, CHU, ARS, Solidarités Paysans, les 3 EPCI du territoire	
Objectifs	<p>Objectif général : Prévenir le mal-être dans le monde agricole (au démarrage du projet)</p> <p>Objectif opérationnel : Organiser un réseau d'acteur pour prévenir le mal-être qui a évolué vers : Créer un réseau sentinelles en prévention du suicide et le faire vivre sur le territoire.</p>	
Stratégies mobilisées	Formation, actions collectives, expérimentation, partenariat, co-construction	
Contributeur principale	<p>Marie-Pierre CONDAT Coordinatrice Santé Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) mp.condat@combrailles.com</p> <p>Site web de la structure : Site officiel SMAD Combrailles</p>	
Contributeur partenaire	<p>Julie MALLET Chargée de projets et d'ingénierie en promotion de la santé Co-référente régionale santé mentale Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes julie.mallet@promotion-sante-ara.org</p>	
Accompagnatrice	<p>Sophie LJUBINKOVIC Chargée de projets et d'ingénierie en promotion de la santé Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes sophie.ljubinkovic@promotion-sante-ara.org</p> <p>Site web de la structure : http://promotion-sante-ara.org</p>	
Méthodologie	Fiche réalisée sur la base de deux entretiens de capitalisation conduit en 2024, par visioconférence.	

Présentation de l'intervention

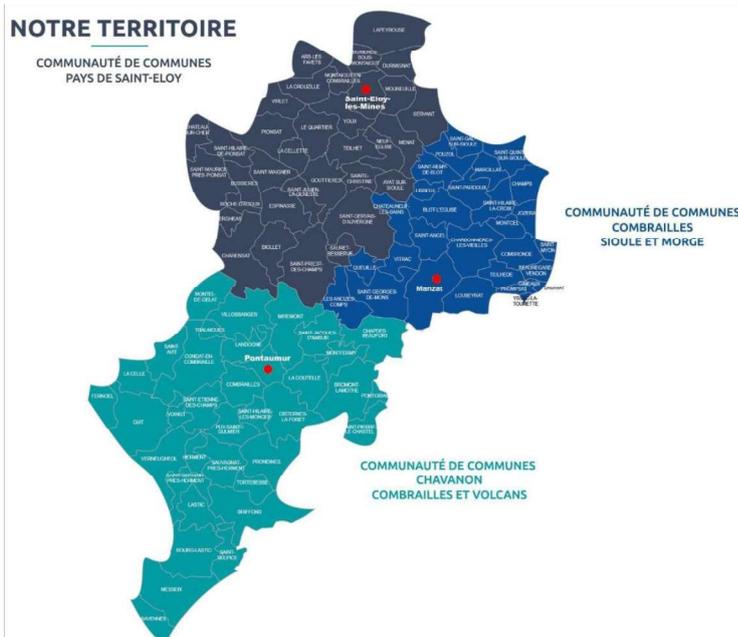
Présentation de la structure

Situé dans le département du Puy-De-Dôme, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) a été créé en 1985 pour répondre à la volonté de coopération intercommunale des élus. Les 99 communes des Combrailles, les Communautés de communes de Chavanon Combrailles et Volcans, de Combrailles Sioule et Morge et enfin du Pays de Saint Eloy, y sont adhérents. Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme est également membre du SMADC. Le Syndicat Mixte est composé de 115 membres. Il garantit la représentativité de toutes les communes et EPCI membres. Les missions du SMADC concernent :

- La santé et l'offre de soins (Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA), La Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR) et le Contrat local de santé (CLS) et développement de l'offre de soins
- L'informatique et numérique
- Le développement économique, touristique et culturel
- Le domaine agriculture et forêt
- Le domaine environnement et urbanisme
- La gestion du programme Leader (dispositif européen permettant de soutenir des projets locaux en zone rurale)

Contexte

Le territoire des Combrailles est un vaste territoire de moyenne montagne, situé au nord-ouest du département du Puy de Dôme avec 47 636 habitants et une densité de 24,4 habitants au km², qui est plus faible que la moyenne départementale. La répartition de la population par catégorie socio-professionnelle montre un taux important d'agriculteurs, d'ouvriers et de retraités par rapport aux données nationales, et une faible part de cadres et de professions intermédiaires (Insee, 2020). L'activité agricole représente une part importante de l'économie locale. Un axe autoroutier très emprunté se situe à l'est du territoire mais des difficultés de mobilité intra territoriale persistent pour accéder aux soins. Sur 99 communes des Combrailles, plus de la moitié sont classées en Fdep 5, niveau le plus défavorisé, c'est-à-dire que la population concernée cumule des indicateurs de défaveurs : des revenus faibles, plus d'ouvriers que de professions intermédiaires ou de cadres, et un taux de chômage important. 62% des foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposables (moyenne régionale et nationale (43%)).



La problématique du mal-être dans le monde agricole a été repérée lors du premier diagnostic local de santé réalisé en 2009/2010. 29% des agriculteurs interrogés dans les Combrailles ont une qualité de vie mentale réduite. La détresse psychologique a été détectée chez 24% des agriculteurs interrogés et est significativement plus importante chez les femmes et chez les personnes déclarant un mauvais état de santé. Sur le territoire, comme en France métropolitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de décès par suicide chez les hommes augmente avec l'âge jusqu'à 50-54 ans, puis il diminue jusqu'à 75-79 ans pour de nouveau augmenter à partir de 80 ans. Sur la période 2018-2020, les personnes âgées de 45 à 59 ans concentrent le plus de décès par suicide dans la région (30,9% des décès - France métropolitaine 31,0%)¹. Parmi les actions déployées dans la région, la mise en place de deux centres répondants du n°3114 depuis le 1er octobre 2021, piloté par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, constitue une modalité de réponse à la détresse de celles et ceux qui ont des pensées suicidaires. En 2023, une

¹ [Accès-aux-soins-des-agriculteurs-des-Combrailles.pdf \(medecinsdumonde.org\)](https://medecinsdumonde.org/accès-aux-soins-des-agriculteurs-des-combrailles.pdf)

augmentation du nombre d'appels décrochés par les 2 centres est observée par rapport à 2022 (+ 4.7% pour le centre de St Etienne - centre répondant du territoire).

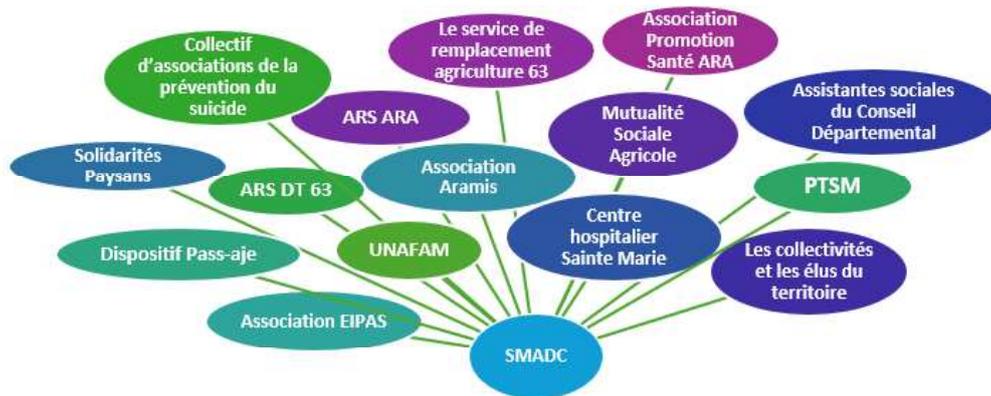
La prévention du suicide est investie par le SMADC depuis le premier Contrat Local de Santé (CLS) (2013-2019) et se poursuit actuellement dans le troisième CLS (2024-2028)² avec un axe « Agir en faveur de la santé mentale » qui inclus une fiche action « prévenir le mal-être et le suicide. » dans laquelle s'inscrit le projet présenté.

Objectifs du projet

Objectif général : Prévenir le mal-être dans le monde agricole (au démarrage du projet)

Objectif opérationnel : Organiser un réseau d'acteur pour prévenir le mal-être

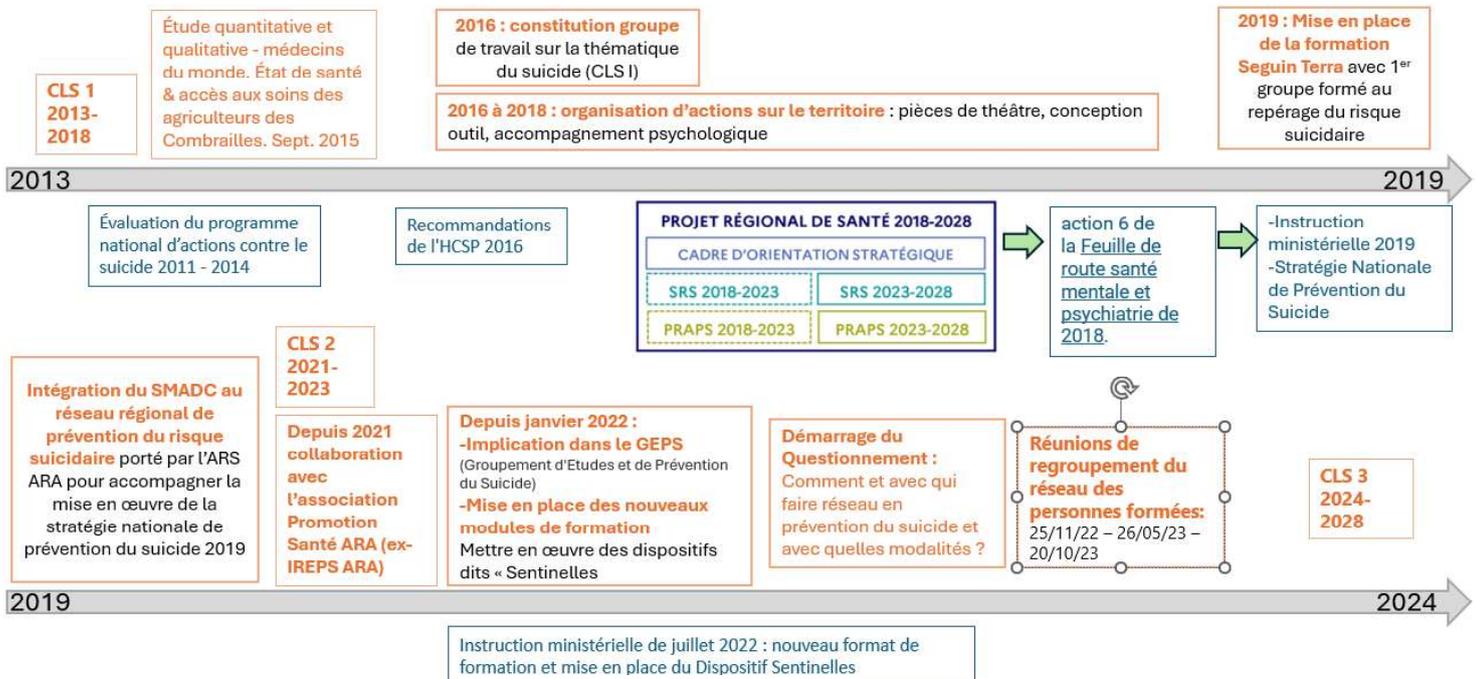
Principaux acteurs et partenaires



Calendrier

Légende :

En orange : les étapes du projet de prévention du suicide des Combrailles
En bleu : les éléments nationaux et régionaux de prévention du suicide



La question posée à travers cette capitalisation est : quelles sont les stratégies mobilisées par un territoire rural pour agir en prévention du suicide avec une adaptation continue au territoire depuis 10 ans (2009) et une prise en compte des stratégies nationales et régionales de prévention du suicide ?

² [Présentation du CLS III \(combrailles.com\)](http://combrailles.com)

Principaux éléments saillants

Point de départ / Émergence du projet

Dans le cadre de la signature du premier Contrat Local de Santé (CLS) sur le territoire des Combrailles en 2013, une fiche action sur la prise en charge du mal-être et prévention du suicide comprenait plusieurs actions : la mise en place d'un panel citoyen sur le sujet, la mise en place de formations, des rencontres avec les habitants, et la création de supports d'information ou d'orientation. La mise en place de cette fiche action s'appuyait sur des données relatives à la survenue de suicides sur la région et de suicides ayant eu lieu sur le territoire des Combrailles. L'objectif général était d'initier une dynamique sur ce sujet en s'appuyant sur des collectifs de travail.

Lors de la réunion avec le panel citoyen et avec divers acteurs du territoire (associations locales, Mutualité Sociale Agricole, le conseil départemental, des élus du territoire), le diagnostic local de santé a été présenté et le sujet de la prévention suicide des agriculteurs a été mis en priorité pour que des actions voient le jour.



Lors du premier CLS, il n'y avait que peu d'acteurs qui intervenaient sur le terrain. L'association Avenir Santé Combrailles, a été créée par les élus du SMAD des Combrailles et les professionnels de santé du territoire. Cela a permis de réaliser des actions sur le territoire des Combrailles en particulier lors du lancement de la démarche, et d'obtenir des financements pour la mise en place de ces actions.

Élaboration du projet

Pour préciser les données relevées, le SMADC souhaitait avoir des données chiffrées plus précises sur le mal-être et le suicide des agriculteurs des Combrailles. Ils ont fait appel à Médecins du monde pour mener une étude qualitative et quantitative¹. Cette étude a mis en évidence que les agriculteurs rencontraient des difficultés à prendre soin de leur santé, notamment de leur santé mentale et qu'il était tabou de parler du suicide dans le métier.

1. Un évènement porteur

Pour favoriser la discussion sur le sujet, une pièce de théâtre autour du mal-être dans le monde agricole, financée par l'ARS, a été organisée. Une centaine de personnes se sont présentées. Cela a été la porte d'entrée pour la suite de la démarche.



Après quelques recherches sur le type d'actions à mener auprès du public sur le sujet, le théâtre et le thème du stress ont été choisis pour aborder le suicide. Le titre de la pièce portait sur le stress afin d'arriver subtilement vers le sujet du suicide : « Le stress est dans le pré ». Plusieurs scénettes de théâtre forum ont été proposées pour aborder la vie quotidienne de l'agriculteur et la manière dont ils sont perçus. A la suite de la pièce un temps d'échange a été proposé avec la question : « Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous a gêné ? ». Ces modalités très interactives ont interpellé et facilité l'échange. Cette action a été reconduite en 2022.



« Cette expérience a été marquante : des associations et des agriculteurs sont allés discuter les uns avec les autres. Des agriculteurs ont pris la parole et sont venus sur scène, dont un qui avait connu un suicide quelques jours avant. C'était un collègue qui n'allait pas bien, il ne l'a pas vu et il se posait la question : « Qu'est-ce que j'aurai dû faire ? ». A partir de là, on s'est dit il faut qu'on arrive à mettre en place des moments conviviaux pour réunir les agriculteurs. La fréquentation lors de cette soirée et le contenu des échanges ont appuyé l'importance d'avancer sur le sujet et d'agir. On sait que le problème existe mais on ne sait pas ce qu'il faut faire pour y remédier. Cela m'a guidé pour toujours garder les pieds dans la réalité. C'est bien de former et créer des réseaux mais si on s'éloigne du terrain on peut perdre l'objectif de départ : intervenir le plus en amont possible, que l'agriculteur se sente soutenu ». Marie-Pierre Condat



SAMEDI 14 MAI 2022 À 20 H
Halle Cœur de Combrailles
Saint-Gervais-d'Auvergne

2. Un projet fédérateur, au démarrage

A la suite de cet événement, la précédente coordinatrice du SMADC a identifié et mobilisé des partenaires de territoire pour former un groupe de travail (GT) autour du suicide ; la coordinatrice actuelle Marie-Pierre Condat a continué ce projet dès son arrivée sur le poste en 2016, en animant ce GT pendant 2 ans.

Les réflexions se sont portées sur les moyens pour agir dès que les personnes rencontrent les premières difficultés. Au démarrage, ce groupe de travail comprenait une vingtaine de personnes issues de diverses structures : l'association Aramis, l'association EIPAS Clermont Ferrand (Accompagnement des personnes en souffrance au travail), CHU (urgence psychiatrique), le dispositif Pass-aje (souffrance psychique jeunes adultes), un collectif d'associations de la prévention du suicide (Association nationale Jonathan Pierre Vivante, Association SOS Phenix), l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques).

Cela a permis de travailler autour d'un projet commun, précis et concret : la création d'une grille de repérage du mal-être à utiliser lors des visites à domicile chez les agriculteurs, par les assistantes sociales du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de la MSA. Le groupe de travail s'est appuyé sur le travail de l'association EIPAS et a recensé en collectif, les situations sur lesquelles les agriculteurs posaient des questions. En 2 ans les réflexions ont évolué. La grille de repérage n'a finalement pas été utilisée car les professionnels ne voyaient pas comment l'utiliser en entretien. Ils ne percevaient plus l'intérêt de la grille, cela apparaissait moins concret. La perception de ce travail a été variable pour les contributeurs. Cela a pu paraître long avec le sentiment de perdre son temps car la grille n'a pas été utilisée et, cela a été également un moment d'interconnaissance des domaines de compétences de chacun. Cela a permis de mieux identifier ce qui peut être fait dans le cadre des missions respectives, les solutions possibles pour être plus complémentaires et, d'identifier collectivement que chacun a un rôle à jouer.



« Le simple fait de venir au GT et de partager les missions de chacun a permis une meilleure connaissance entre partenaires. A la suite de cette mise en place ils s'appelaient pour discuter de situations complexes. Peu à peu, les acteurs ont trouvé moins de sens. S'est posée alors la question : « Qu'est-ce qu'on fait car on n'a toujours pas résolu le problème ? On n'est pas allé jusqu'au bout ». Marie-Pierre Condat

Le collectif s'est réduit peu à peu pour atteindre 5 à 6 professionnels. Il s'est alors arrêté. La coordinatrice souhaitait prendre du recul sur le projet et a exploré d'autres pistes de travail autour de la prévention du suicide :

- Dans l'Allier : elle est allée à la rencontre de l'association DFAM 03 - Développement Féminin Agricole Moderne de l'Allier qui a réalisé un film intitulé « Mal de terre » pour aborder la prévention du suicide. Ils organisent des conférences sur différentes thématiques. Les femmes d'agriculteurs connaissent les difficultés que rencontrent les agriculteurs et ont un rôle à jouer. La coordinatrice a tenté de mettre en place la même action sur le territoire des Combrailles, mais cela a été difficile de trouver un collectif semblable. « Cela n'a pas pris ».
- Des temps forts ont ensuite eu lieu dans les Combrailles : des pièces de théâtre et un accompagnement psychologique pour les agriculteurs et pour les familles. Cela a été possible en organisant des récoltes de fonds lors de soirées cabaret organisées par le Rotary club, avec des présentations d'actions possibles auprès des agriculteurs.
- L'association Aramis qui était présente durant le groupe de travail initial a évoqué que l'on puisse former les membres du GT car ils sont au contact du public. Cette association située à Clermont Ferrand, déployait la formation prévention du suicide (modèle SEGUIN-TERRA).

3. Se former pour agir, et en parler

A la suite de cet échange, une formation du modèle SEGUIN-TERRA a été organisée et animée par l'association Aramis en 2019. Une dizaine de personnes issue du GT ont été formées (des assistantes sociales de la MSA, des agriculteurs au sein du service de remplacement : association qui propose des salariés aux agriculteurs et agricultrices qui en ont besoin, afin de les remplacer). Ce groupe a marqué les esprits et les formateurs. C'était la première fois que les formateurs recevaient autant de participants qui étaient concernés de très près par le suicide. En cours de formation, cela a évolué en groupe de parole en évoquant des situations et en échangeant sur les possibilités pour y faire face.

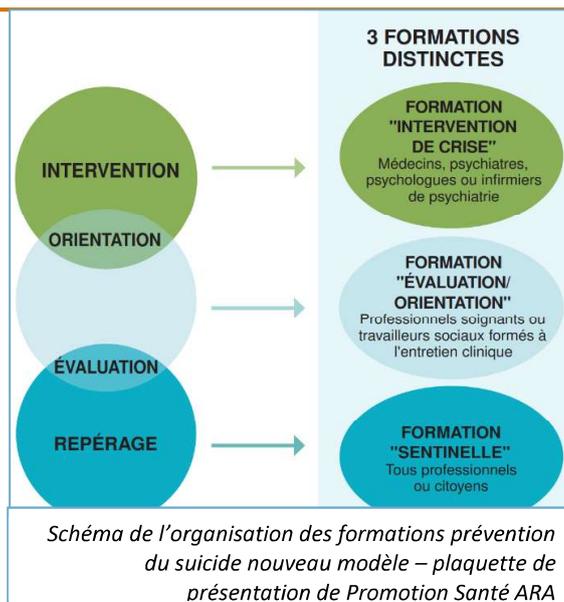
A la suite de cette formation, l'association Aramis a proposé à la coordinatrice santé du SMADC d'intégrer le réseau régional de acteurs de la prévention du suicide, animé par l'ARS ARA, pour témoigner en tant qu'actrice de territoire

et argumenter sur l'importance d'organiser d'autres formations sur le territoire et donc de la nécessité d'avoir plus de financements pour agir en prévention du suicide.

Le fait d'être intégrée au réseau régional des acteurs de la prévention du suicide a permis d'évoquer les problématiques rencontrées sur les différents niveaux de repérage et d'accompagnement en territoire. Cela a initié la remise en cause du modèle de formation SEGUIN-TERRA car elle ne permettait pas de répondre aux enjeux identifiés en territoire, pour intervenir (du repérage à l'intervention) en impliquant divers acteurs. Une rencontre complémentaire avec le GEPS (Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide) et l'ARS ARA a permis de définir des niveaux d'intervention, permettant de structurer 3 formations distinctes : 1 par niveau d'intervention (cf schéma ci-dessous) et d'aborder l'après-formation pour relier les personnes formées sur un même territoire. Pour les Combrailles, cela a clarifié la manière de s'organiser en réseau.

A la suite de l'instruction nationale relative à la stratégie de prévention du suicide³, l'association Promotion Santé ARA (ex-IREPS ARA) a été mandatée par l'ARS ARA pour coordonner l'organisation de ces formations en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est une association régionale de loi 1901 à but non lucratif, soutenue par l'ARS ARA, des institutions et des collectivités. Implantée sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, elle développe des projets de promotion de la santé et propose des services pour améliorer la santé des populations et contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans une perspective de cibler les lieux pour organiser les formations sur des territoires prioritaires en Auvergne, la délégation Puy-de-Dôme de l'association Promotion Santé ARA a rencontré des coordinatrices et coordinateurs des CLS du département. La rencontre entre l'association et le SMADC qui pilote le CLS des Combrailles a été déterminante car elle a permis de croiser l'avancement du territoire sur le sujet, les besoins émergents, et la nouvelle organisation des formations au niveau national. Un des besoins émergents évoqués lors de leur rencontre, était d'avoir un réseau local composé de personnes formées et de partenaires locaux. Marie-Pierre Condat, coordinatrice santé du SMADC et Julie Mallet, chargée de projet dans le Puy-de-Dôme à l'association Promotion Santé ARA ont alors démarré une collaboration pour poursuivre le projet de prévention du suicide dans les Combrailles.



Le fait de croiser l'avancement du territoire sur le sujet, les besoins émergents, et la nouvelle organisation des formations au niveau national. Un des besoins émergents évoqués lors de leur rencontre, était d'avoir un réseau local composé de personnes formées et de partenaires locaux. Marie-Pierre Condat, coordinatrice santé du SMADC et Julie Mallet, chargée de projet dans le Puy-de-Dôme à l'association Promotion Santé ARA ont alors démarré une collaboration pour poursuivre le projet de prévention du suicide dans les Combrailles.

« Pour présenter un bilan du CLS n°1 aux signataires dont l'ARS ARA, une personne du service remplacement des agriculteurs, ayant été formée au modèle Seguin-Terra, a témoigné pour parler de la formation. Elle a dit que c'était une superbe action et qu'il ne fallait pas s'arrêter là. Le fait de l'entendre m'a permis de me relancer dans la réflexion : comment on va jusqu'au bout, comment on repart ? A ce moment le groupe de travail était arrêté, je réfléchissais seule. Avec l'arrivée de Promotion Santé ARA (ex-IREPS ARA) nous avons pu réfléchir à deux, c'était dynamique car Promotion Santé ARA a la vision régionale, et moi l'expérience territoriale. C'était reparti ». M-P Condat

Pour mettre en place ces nouveaux modules de formation, le SMADC et Promotion Santé ARA ont dû enclencher un travail pour réidentifier les acteurs du territoire et leur proposer les formations. Des personnes n'étaient plus en poste et d'autres n'étaient plus intéressées. Par ailleurs, le projet de prévention du suicide portait initialement sur les agriculteurs ; cela a évolué pour concerner l'ensemble de la population du territoire.

La mobilisation des partenaires a nécessité de travailler la manière de présenter les formations, les attendus vis-à-vis des personnes formées, les craintes, les freins qui pouvaient émerger. Comment on les accompagne, comment on favorise le réseau ? Quels éléments de langage on utilise ? Cela a nécessité un **changement de posture et de position** de la coordinatrice santé du SMADC, en mettant de côté la casquette « cheffe de réseau » pour enclencher une meilleure participation des partenaires et en allongeant les temporalités. Cela a été déterminant pour favoriser la dynamique de réseau qui a suivi. A la fin des formations la coordinatrice partageait aux participants qu'ils étaient intégrés au réseau sentinelle, sans plus de formalisme pour que cela soit **coopératif**. Il n'y a pas d'attente de nombre de personnes repérées. « Si vous voyez des gens qui ne vont pas bien, vous faites partie d'un réseau : vous pouvez transmettre la situation de la personne avec son accord. »

Grâce à ce travail de mobilisation, 5 formations ont pu être mises en place entre 2019 et 2023 : 1 en intervention de crise, 2 en évaluation/orientation, et 2 en repérage/sentinelles. Cela représente 70 personnes formées qui font aujourd'hui partie du réseau local de prévention du suicide, de type « Sentinelles ».

4. La création d'un réseau de partenaire

A la suite des formations, des journées regroupement des personnes formées ont été proposées 2 fois par an, pour favoriser leur mise en réseau. Le 1^{er} temps de regroupement a eu lieu fin 2022. Cela a fait écho à l'instruction nationale parue plus tard en juillet 2022 ⁴ qui mentionne les prérequis à la mise en place du dispositif Sentinelles. Ces journées ont eu lieu à plusieurs endroits dans les Combrailles pour favoriser la proximité et donc l'adhésion du collectif. Une invitation par mail leur a été envoyée, avec l'ordre du jour en proposant un temps de convivialité.

 **Déroulement de la 1^{ère} réunion :** la réunion a été structurée en plusieurs temps :

1. Présentation d'un diaporama avec comme intitulé : « Agir ensemble en prévention du suicide », comprenant l'historique de la prévention du suicide dans les Combrailles, la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide, les données départementales et régionales issues de l'Observatoire Régional du suicide
2. Intervention des écoutants du 3114 pour mieux se connaître
3. Atelier de réflexion autour de la constitution d'un réseau sentinelle sur les Combrailles avec l'utilisation du blason ci-contre à remplir individuellement. Le blason a enclenché la réflexion collective sur le type de réseau à mettre en place.

Un réseau de prévention du suicide c'est...	J'attends d'un réseau en prévention du suicide qu'il...
Les freins au développement d'un réseau en prévention du suicide dans les Combrailles pourraient être ...	En tant que personne formée en prévention du suicide, je peux contribuer à un réseau en prévention du suicide en...
Comment un réseau en prévention du suicide dans les Combrailles doit-il fonctionner (organisation, fréquence, formalisation, production, communication) ?	

 « Je me suis rendu compte que les personnes avaient envie d'agir et de ne pas être repérées uniquement comme sentinelle. C'était à la fin du 1^{er} temps de regroupement. A la lecture des blasons, cela ne correspondait pas à leur besoin. Ils souhaitaient de l'action concrète sur le territoire. Cela venait poser la question aussi du rôle de Promotion Santé qui peut aussi être ressource sur d'autres aspects que l'animation et l'organisation des formations. » M-P Condat

Lors de la 2^e réunion de regroupement, un temps de retour expérience a été organisé pour aborder les situations rencontrées depuis la 1^{ère} réunion. Certains s'étaient contactés directement pour parler d'une situation. Les participants ont pu raconter des accompagnements réalisés auprès d'agriculteurs.

 « Les participants des formations deviennent des partenaires grâce aux réunions de regroupement des personnes formées. Derrière les formations, il y a des orientations qui se faisaient entre eux ; c'était le début du chainage, ça y est ce réseau fonctionnait, c'était ça le dispositif Sentinelles dans les Combrailles ». M-P Condat

En parallèle de la publication de l'instruction nationale de 2022, qui précise la mise en place de réseaux locaux Sentinelles, le gouvernement identifie la Mutualité Sociale Agricole pour les coordonner sur le territoire national. Au niveau local, cette évolution vient mettre en évidence la complexité du lien entre la MSA et les agriculteurs. La MSA représente la sécurité sociale des agriculteurs, et collecte les taxes. Cela fait donc échos à des situations d'endettement pour certains. Se pose aussi la question de la proximité géographique ; les permanences de la MSA ne couvrent pas entièrement le territoire des Combrailles. Par ailleurs, le public concerné par la prévention du suicide s'est élargi à l'ensemble de la population des Combrailles (CLS n°2), correspondant à un public plus large que les agriculteurs, qui sont assurés par la MSA. Sur l'Auvergne, cela s'est traduit par un ralentissement de la mise en place du réseau sentinelle. Entre les personnes formées et la coordinatrice, la question s'est posée : « est-ce que c'est vraiment un réseau Sentinelles à mettre en place tel que défini par l'instruction ? Quel est le besoin local ? »

 Aujourd'hui ce réseau s'appelle le réseau de prévention du suicide des Combrailles, avec pour objectif de réduire le mal-être des habitants des Combrailles.

A la suite des formations, le collectif formé et la coordinatrice ont repéré la nécessité de structurer le réseau pour faire évoluer la démarche et ne plus être uniquement dans la mise en œuvre de formations. Une recherche de moyens financiers a été faite pour pouvoir recruter une personne dans l'animation du réseau et étoffer les activités autour de la prévention du suicide en les coconstruisant avec les acteurs, et la mise en place d'une démarche plus globale de promotion de la santé mentale.

⁴ [instruction dgs sp4 2022 171 du 06072022.pdf](#)

5. Faire vivre le réseau pour continuer d’agir : coordination et animation

A travers le CLS n°3, une nouvelle action a été intégrée : la mise en place d’une Plateforme Sanitaire en Santé Mentale faute de financement pour un CLSM (Contrat Local en Santé Mentale). C’est une étape de structuration importante. Par ce nouveau dispositif, il est prévu le recrutement d’une personne avec une mission uniquement portée sur la santé mentale dans l’objectif d’animer la Plateforme et le réseau de prévention du suicide du territoire. Il y a également la nécessité de disposer d’un annuaire des personnes formées avec leur niveau d’intervention pour savoir vers qui se tourner. Le dernier regroupement des personnes formées a eu lieu en mai 2024. Un des formateurs a animé un temps sous forme d’analyse de pratique permettant aux membres du réseau de s’exprimer pour analyser les situations. La personne qui sera recrutée pourra faciliter le lien entre les membres du réseau et soutenir les personnes formées. Ces derniers sont en attente pour continuer d’agir encore plus concrètement.

Principaux enseignements

Résultats observés



« Cela m’a enseigné qu’on pouvait parler de la prévention du suicide de manière constructive et positive ». Julie Mallet

Les acteurs se connaissent, s’appellent et échangent sur les situations, ce qu’ils ne faisaient pas avant. La mise en place des formations permet aujourd’hui le repérage, et génère l’envie de mener des actions entre partenaires. Il y a un besoin d’animation du réseau. Les partenaires ont des attentes, envies, besoins, qui ne peuvent pas être satisfaits uniquement par la formation. Ces réflexions vont nourrir le nouveau contrat local de santé avec des réflexions à mener pour obtenir des financements afin d’avoir les moyens adéquats pour continuer d’agir.



« Cela n’a pas été un long fleuve tranquille, il y a eu des doutes et des moments positifs. Lors du premier moment de regroupement en coanimation avec Julie, la salle était pleine : on voit que chaque acteur s’empare du sujet. Ça y est ça vit, il n’y a plus besoin de nous, ils marchent seuls. Toutes les questions sont posées sur comment on fait, avec qui et quels acteurs. Ça fonctionne, c’est formidable, ça a du sens, ça a un intérêt. » Marie-Pierre Condat

Avec la mise en œuvre du réseau, les personnes formées se sentent membre du réseau et souhaitent se présenter de manière à être identifiées. Lors du dernier temps de regroupement, il y a eu la demande d’avoir une carte format carte de crédit avec « je suis sentinelle », pour signifier : « je fais partie du réseau, tu peux orienter vers moi ». Cela montre le sentiment d’appartenance au réseau.



« Une personne s’est présentée en disant “je m’appelle et je suis membre du réseau sentinelle ». Ils arrivent à en parler aux autres, même s’il y a un besoin de structuration, ils se sentent sentinelles ! » Marie-Pierre Condat

Une personne sentinelle, élue sur le territoire et éducatrice spécialisée, lors d’une présentation du réseau en réunion syndicale, a partagé le fait d’avoir été repérée et a témoigné pour parler du réseau. Aujourd’hui il y a des appels réguliers entre elle et la coordinatrice. Cela a permis de montrer la nécessité de débloquer des moyens financiers pour prévenir le suicide, la formation ayant été financée par l’ARS ARA. Pour l’association Promotion santé qui a accompagné le SMADC dans l’organisation des formations prévention du suicide, cela a permis d’argumenter la nécessité d’être financé sur de l’accompagnement de projet autour du suicide tel que réalisé sur le territoire des Combrailles qui est une démarche plus pérenne. Aujourd’hui la coordinatrice est davantage dans du travail en partenariat avec les acteurs du réseau, elle identifie aussi le besoin de mettre en place la formation d’abord pour favoriser le partenariat sur un sujet précis.



« J’aurais arrêté plus tôt le groupe de travail car il était surtout centré sur l’outil coconstruit durant les réunions. Il n’y a pas eu de plus-value, car pas de perception d’utilité de l’outil. Dans ma manière d’animer les groupes de travail, je reverrai la manière d’être plus efficiente, avec une finalité à mentionner dès le départ. Une fois que les acteurs sont perdus il est difficile de les recapter. C’est une belle aventure, source d’apprentissage. Ça nourrit personnellement et professionnellement. Il y a des moments de doute, l’impression de ne pas y arriver, mais malgré tout on a su avancer, faire face. C’est positif car on arrive à quelque chose de concret, ça prend forme comme un puzzle. » M-P Condat

Principaux leviers d'action (synthèse)

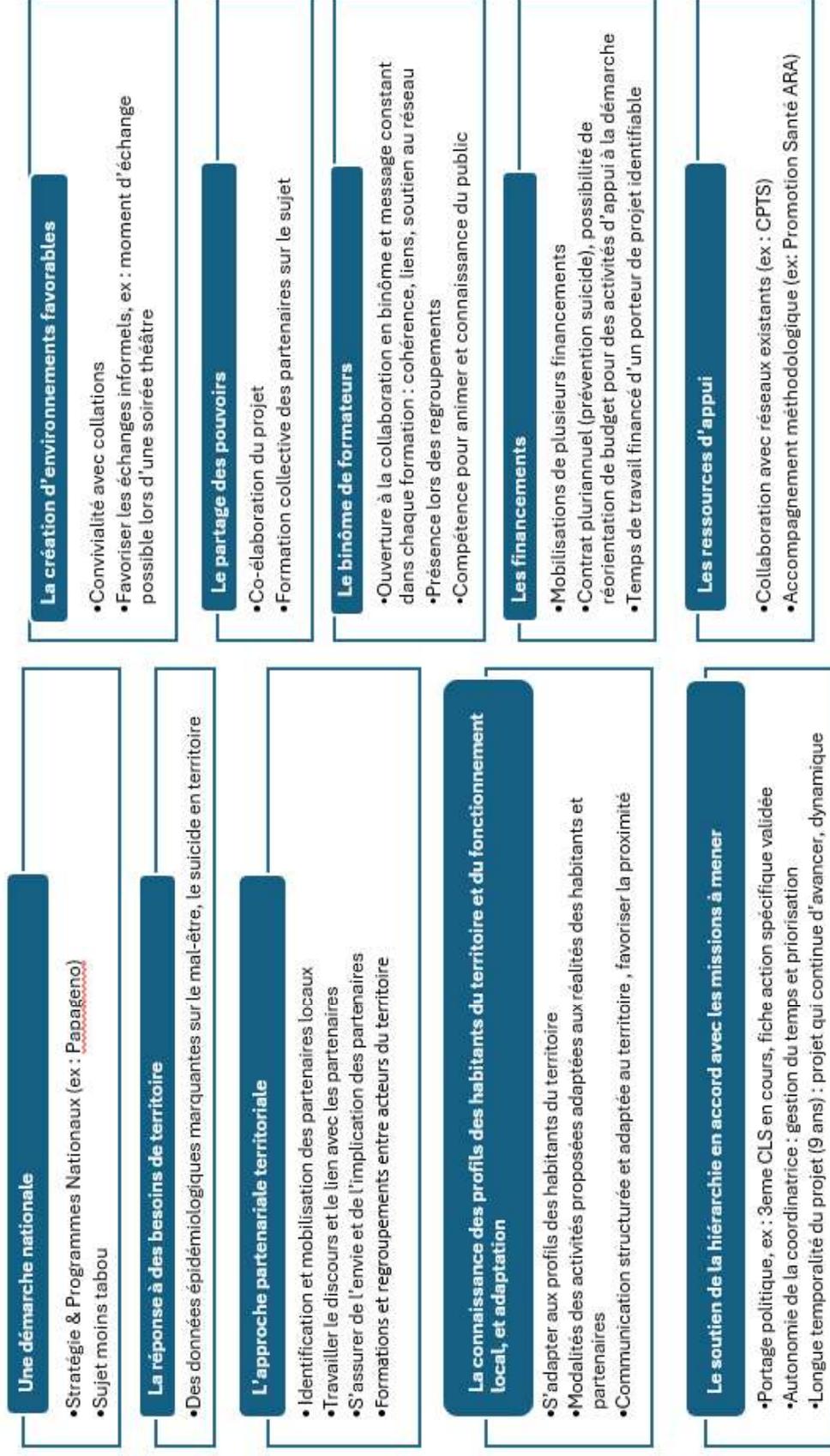


Figure : Synthèse des leviers d'actions

Principaux leviers d'action (en détail)

- **L'existence de démarches nationales et régionales**

- Le sujet est devenu plus présent avec la crise sanitaire du covid en 2020, on parle plus facilement de la santé mentale. C'est un sujet moins tabou qu'au démarrage du projet en 2015.
- La mise en place de la stratégie nationale de prévention du suicide et de programmes nationaux de prévention du suicide, tel que Papageno. Il consiste à sensibiliser les professionnels des médias et de l'information aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Marie-Pierre s'est inspirée de ce programme pour adapter sa manière d'en parler, que cela fasse moins peur et facilite l'échange, notamment par la réalisation de supports de communications détournées autour du suicide. Ex : une pièce de théâtre et des affiches de communication humoristiques pour prévenir le mal-être. (p5).

- **La réponse à un besoin important sur le territoire.**

Les données épidémiologiques du territoire sont marquantes sur le suicide et le mal-être démontrant la nécessité d'agir (p3). Un ciblage de territoire a été fait entre l'ARS ARA et l'association Promotion Santé ARA qui coordonne les formations prévention du suicide. Le territoire des Combrailles a été identifié. Ils se sont appuyés sur [bulletin annuel observatoire régional du suicide](#). C'est également un territoire rural en pleine expansion avec le souhait de favoriser la dynamique locale, et donc propice à travailler ensemble sur le sujet.

- **L'approche partenariale territoriale :**

- **Identification des partenaires de proximité adaptés pour se former et faire réseau :**

Un travail préalable d'identification des partenaires intervenant sur le sujet a été mené sur internet (p6) et enrichi au fur et à mesure des rencontres avec : Famille en deuil, la MSA, Solidarité paysans, le réseau des Chambre d'agriculture avec le service de remplacement.

- **Travailler le discours et la posture avec les partenaires :** La mobilisation des professionnels s'est faite par échange individuel (téléphone, rencontres), pour identifier les profils adéquats pour leur proposer des formations adaptées à leur rôle sur le territoire. Un travail sur le discours a dû être fait. Ce travail de mobilisation a établi un lien de proximité permettant d'être identifié auprès des acteurs, avec une approche pluri partenariale.



« Le sujet ne donne pas à tous envie de s'enfermer 2 jours pour parler du suicide. On vend de l'espoir, il y a des choses à faire, à savoir, ce n'est pas une fatalité, il faut insister. On s'est appuyé sur les domaines de compétences, les publics rencontrés, les stratégies choisies, les partenariats existants ou à développer. On est allé chercher les professionnels en libéral. » Marie-Pierre Condat

- **S'assurer de l'envie et de l'implication des acteurs** afin de faire perdurer le travail ensemble. Cela ne peut exister sans les acteurs du territoire. Il y a la nécessité de trouver du sens en travaillant sur un sujet concret défini en commun. Lorsque le groupe de travail s'est fortement réduit et n'a pas abouti entièrement, il a été clôturé en 2019. Les personnes participant au groupe de travail ont poursuivi leur implication sur le sujet en suivant les formations prévention du suicide et en participant aux journées de regroupement des personnes formées sur le territoire.



« Le réseau ne vit que par ces acteurs, si les membres ont envie de s'impliquer. J'ai toujours cette crainte, que cela soit très personne-dépendante. » Marie-Pierre Condat

- **Formations et regroupements entre acteurs du territoire**



« Je n'ai jamais autant été dans une situation où le groupe s'est constitué facilement, car porté par les structures du territoire. » Marie-Pierre Condat

- **La connaissance des profils des habitants du territoire et du fonctionnement local, et s'adapter**

- **S'adapter aux profils des agriculteurs et aux spécificités du territoire :** il existe des profils spécifiques Nord/Sud sur le territoire des Combrailles impliquant des disponibilités horaires spécifiques et un périmètre de déplacement limité. Cela nécessite de proposer des activités adaptées. Dans les retours

d'expériences entendus par les professionnels : un agriculteur en difficulté n'ira pas chercher de l'aide, il n'a pas de visite médicale, il ne perçoit pas toujours ses problèmes de santé. Les plateformes existantes (n° agri écoute, n° national) n'ont pas toujours la connaissance des acteurs du territoire, ce qui a pu créer chez certains le sentiment d'être un numéro lambda ; ils n'utilisent alors pas ces dispositifs. Cela fonctionne lorsque c'est un acteur local qui accompagne les acteurs et habitants de ce même territoire. Dans le cadre de l'instruction nationale, il est question d'un réseau Sentinelles départemental. Cela n'apparaissait donc pas approprié aux réalités des Combrailles.

Pour prendre part aux deux premières formations, les acteurs du territoire ont eu du mal à se mobiliser. Du fait d'être un territoire vaste, les professionnels travaillent de manière isolée ou sont déjà très mobilisés sur d'autres réseaux. Pour venir en présentiel aux formations ils ont besoin d'y trouver du sens. L'approche territoriale a été utilisée pour mettre en place les formations et les temps de regroupement afin de donner du sens pour agir ensemble.



«Pour les groupes de formation : j'ai envoyé à l'ensemble de mes réseaux acteurs, élus, le fait qu'il y avait la formation sentinelle et parlé de sa plus-value. **En fonction des inscrits j'ai sélectionné le lieu pour être au plus près des gens.** L'intention a été de ne pas les réaliser à Clermont, pour certains c'est 2h aller- 2h retour et cela centralise les activités. **Pour la pièce de théâtre de même, on en a organisé 4 identiques, réparties sur le territoire. 150 personnes sont venues.** » Marie-Pierre Condat

○ **Communiquer de manière structurée et adaptée au territoire, favoriser la proximité**



La coordinatrice a privilégié les appels téléphoniques individualisés et du porte-à-porte, qui sont des canaux de communication utilisés par les professionnels du territoire, pour aller chercher les acteurs, les sensibiliser et susciter des envies. Le message clé a été précisé pour être le plus clair possible et le même pour les partenaires. Sur la manière de transmettre, la coordinatrice a adopté une posture pour avoir le plus possible de proximité, avec sérénité pour limiter les craintes sur les attendus en devenant Sentinelle suite à la formation.

Lors d'un temps de regroupement, les écoutants du 3114 sont venus rencontrer les participants. Cela a permis au 3114 de connaître le réseau des Combrailles et de créer de la confiance entre appelant et écoutant.

● **Le soutien de la hiérarchie en accord avec les missions à mener :**

- Un portage politique avec un CLS signé avec l'ARS ARA. C'est une commande politique, cela a été réassuré lors de comité de pilotage du CLS ; la coordinatrice doit y passer du temps.
- Avec l'autonomie qui lui ait donné, la coordinatrice a priorisé ce projet parmi ses autres activités.
- Longue temporalité du projet (9 ans) : laisser mûrir et y revenir. Cela a permis de ne pas se précipiter, écouter les réalités et besoins du territoire et adapter les activités. Ex : arrêter un groupe de travail s'il n'a plus de sens pour les partenaires. Cela implique aussi de ne pas perdre patience.

● **La création d'environnements favorables :**

La convivialité instaurée avec la présence de collations lors de chacune des soirées théâtre, a favorisé les échanges plus informels. Ces temps ont permis de favoriser le lien, discuter des réalités et des difficultés rencontrées. La moitié s'en va et l'autre moitié reste, il y a de la discussion sur des situations réelles. Les intervenants s'en sont aussi nourris pour les autres pièces.

● **Le partage des pouvoirs dans la structuration du projet :**

- **Co élaboration du projet :**⁵
 - En identifiant un sujet de travail commun (ex : grille pour mener des entretiens) à partir des réalités locales en impliquant des professionnels, élus, bénévoles, ...
 - Lors de la deuxième formation, la présentation de l'adhésion au réseau de type Sentinelles, a été simplifiée et moins définie. Les personnes formées avaient partagé le besoin de coconstruire le réseau ensemble. Par la suite cela a permis d'assouplir le discours lors de la présentation de l'offre de formation et du réseau. Cela a engendré une augmentation du nombre d'inscrits aux formations. Pour répondre au souhait de co-

⁵ https://guide-up.org/wp-content/uploads/2024/01/outil_5_guide_up_partenariat.pdf

construction, les temps de regroupement ont eu lieu dès la 2ème formation (une demi-journée) avec les autres personnes formées. Le 1^{er} regroupement a porté sur la connaissance du 3114, et la structuration du réseau. La fois suivante, en partant de la demande du collectif, ils ont échangé autour des situations vécues, puis sur les ressources existantes, sous forme de retour d'expérience/échange de pratique.



« Les participants avaient envie de passer à l'action, pas uniquement avec le dispositif Sentinelles. Ils avaient besoin de réfléchir à comment faire pour agir, d'envisager d'autres façons pour prévenir le suicide, et le souhait de rendre plus visible le réseau : faire des temps de sensibilisation aux médecins généralistes, avoir un flyer pour étoffer le maillage de professionnels formés, ... Ce n'est que le début, ça ouvre. » M-P Condat

- **Se former sur le sujet** pour avoir un socle commun et interagir entre professionnels, élus, bénévoles pour favoriser les échanges, coconstruire le réseau et en être actrice et acteur.



« Cela peut susciter un certain niveau d'engagement, on peut le travailler en collectif, travailler l'adhésion et ne pas imposer, ne pas être dans le descendant » Julie Mallet

- **Le binôme de formateurs :**

Le binôme de formatrice/formateur a été identique sur l'ensemble des formations de territoire. Ils ont insisté sur les notions de réseau à chaque formation. Ce message a été constant, a favorisé la culture commune. Le binôme se constitue d'un médecin du travail et d'une psychologue qui a travaillé avec la MSA en supervisant les assistantes sociales. Ils avaient une bonne connaissance du public agricole. Les deux intervenants étaient ouverts pour travailler en binôme. La formatrice animait aussi des retours d'expérience. Il a été acté qu'elle anime les temps de regroupement. Cela a apporté du liant entre les gens, de la cohérence, des ponts.

- **Les financements :**

- La mobilisation de fonds européens et de financements issus de l'ARS ARA, la MSA, du Rotary Club a permis de financer des actions incluses dans le CLS des Combrailles, sur la prévention du suicide. Ces financements, dont certains pluriannuels (2018-2022) ont financé les 4 temps conviviaux avec les pièces de théâtre, l'accompagnement psychologique. Les formations et les temps de regroupement ont été financés par l'ARS ARA.
- Initialement financée pour les formations uniquement, l'association Promotion Santé a pu accompagner la démarche globale de prévention du suicide locale et favoriser le maillage de territoire.
- Besoin d'un porteur de projet, une personne légitime, et donc du temps de travail financé localement, (un poste de coordinatrice SMADC) et du temps financé pour les personnes ressources (Association Promotion Santé ARA, les formatrices et formateurs,...).

- **Les ressources d'appui :**

- Aujourd'hui la coordinatrice travaille étroitement avec les CPTS qui s'intéressent à la prévention du suicide (un des médecins a été formé). Au 31 décembre 2024, les CPTS occuperont tout le territoire. Cela pose la question de la légitimité du portage de l'action car il est important que tous les territoires soient couverts. De ce fait est-ce que le CLS reste le porteur légitime ou plutôt les CPTS ?
- L'appui sur la démarche de projet et en prévention du suicide avec l'association Promotion Santé ARA.



« Je pense que le fait d'avoir été accompagnée par Julie (Promotion Santé ARA), permet d'avoir cette méthodologie, confrontée au terrain. Ce binôme-là a aussi fait que l'on se servait l'une l'autre. Promotion Santé a amené la méthode et la prise de recul nécessaire pour avancer. J'étais seule : c'est aidant. Et pour Promotion Santé de voir comment on prend un modèle et on le déploie ailleurs : Julie va déployer cette démarche sur un autre territoire. » M-P Condat



« J'ai vu Marie-Pierre avec ma responsable à l'automne 2021, pour bien identifier les rôles, qui fait quoi, bien identifier qu'on est là pour soutenir et pas remplacer. » Julie Mallet



Julie Mallet : pour l'appui, j'étais dans l'écoute. J'essaie d'apporter un cadre d'action, je pose les objectifs, on fait culture commune, pour être sûr que l'on se comprenne bien. Je pose des questions pour partir de là où elle en est et on chemine ensemble, parfois avec légèreté et humour, même pour aborder les sujets lourds et les difficultés rencontrées. J'essaie de parler de la même façon à tout le monde pour mettre les gens à l'aise, être accessible, être au même niveau.

Difficultés rencontrées

<p>Sujet tabou au démarrage du projet, sur le territoire et dans la structure porteuse : des interlocuteurs et interlocutrices évoquant l'idée d'arrêter le projet auprès de la coordinatrice.</p>	<p>Peu de visibilité sur les étapes à suivre pour l'avancée du projet, un avancement à « tâtons » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet de ce type n'existant pas par ailleurs et avec le souhait de suivre les besoins du territoire, la porteuse du projet ne savait pas comment faire au démarrage de chaque étape, et comment accompagner les professionnels malgré leur demande. - Des démarches de travail non abouties générant de l'épuisement et une remise en cause de la suite de la démarche. Ex : la grille de repérage réalisée mais non utilisée.
--	---

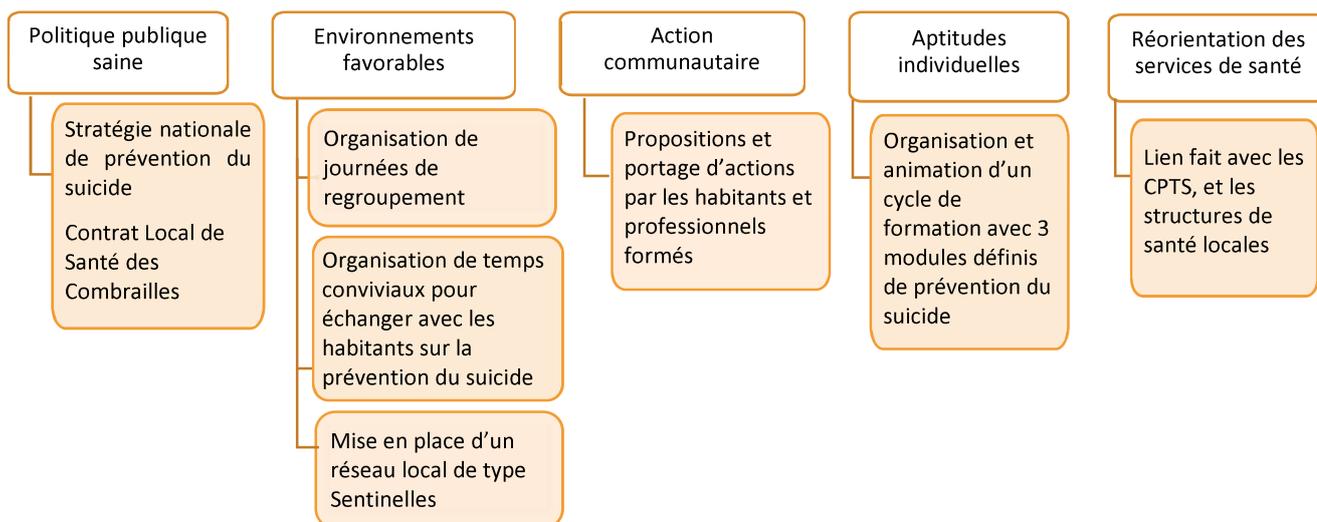
Avancement national différent du local : mise en place de l'instruction qui se confronte aux avancées du projet et les réalités de fonctionnement en territoire qui a nécessité une organisation différente au niveau du territoire.

Perspectives

- Structurer le projet avec une personne référente : 1 personne va être recrutée avec du temps dédié grâce à l'obtention d'un financement.
- Faire en sorte que les personnes formées puissent repérer des personnes qui ne vont pas bien, et qu'elles passent le pas, jusqu'à dire à l'autre : je peux t'aider.
- Former des personnes du sud du territoire des Combrailles pour les intégrer au réseau.
- Réorienter le projet prévention suicide au niveau régional pour Promotion Santé de manière à faire plus d'accompagnement de démarche territoriale, en favorisant le tissu partenarial. L'idée étant de ne pas dupliquer les approches mais de s'adapter à chaque contexte.
- Déployer le projet sur d'autres territoires par Promotion Santé dans le 63.

Modalités d'action

Ce schéma décrit les actions développées dans le cadre de ce programme afin de mettre en exergue leurs contributions aux cinq axes de la promotion de la santé définis par [la charte d'Ottawa](#).



Pour aller plus loin

- [Papageno programme prévention des suicides | Papageno-suicide](#)
- [Bulletin annuel observatoire national du suicide](#)
- [Stratégie nationale de prévention du suicide](#)
- [Plateforme Régionale intersectorielle en Santé Mentale \(PRISM\) Promotion santé ARA](#)



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Retrouvez plus d'informations sur la capitalisation des expériences en promotion de la santé sur le portail CAPS